

Dernière mise à jour le 16 mai 2025

BOSS : Découvrez la table des paramètres

Un nouvel outil centralise les données paramétriques du BOSS. Objectif : simplifier la recherche et l'accès aux informations essentielles pour les professionnels.

Sommaire

- Une innovation pour les utilisateurs du BOSS
- Aperçu de la table des paramètres
- Une table actualisée et enrichie
- Un historique jusqu'à quatre ans
- Une navigation simplifiée

Une innovation pour les utilisateurs du BOSS

Depuis le 13 mai 2025, le Bulletin officiel de la sécurité sociale (BOSS) intègre une **table des paramètres**, destinée à améliorer l'accès aux données techniques et réglementaires. Cet outil vise à centraliser, dans un seul espace, l'ensemble des valeurs paramétriques en vigueur, telles que les plafonds, seuils, taux et autres montants de référence publiés dans les différentes rubriques du BOSS.

En quelques clics, il est possible de consulter les données sans avoir à parcourir manuellement les différentes rubriques ou documents. Une avancée notable en matière d'ergonomie et d'efficacité.

Accéder à la [Table des paramètres](#)

Aperçu de la table des paramètres

Accueil > Table des paramètres		
 Données générales à jour au 01/01/25	 Allègements généraux à jour au 01/05/25	 Remboursements de frais professionnels à jour au 01/01/25
 Avantages en nature à jour au 01/01/25	 Indemnités de rupture à jour au 01/01/25	

Une table actualisée et enrichie

La **table des paramètres** est synchronisée avec les mises à jour des contenus du BOSS. Dès qu'une donnée évolue dans une rubrique, elle est automatiquement actualisée dans la table, garantissant ainsi la fiabilité et l'actualité des informations présentées.

Ce tableau dynamique permet notamment de retrouver rapidement :

- les montants de seuils d'exonération?;
- les plafonds de sécurité sociale applicables?;
- les taux de cotisation en vigueur?;
- les limites d'exonération des frais professionnels, etc.

Un historique jusqu'à quatre ans

Autre fonctionnalité : l'**accès aux données antérieures**. Un fichier téléchargeable au format CSV permet de consulter l'historique des paramètres jusqu'à **quatre années en arrière**.

Une navigation simplifiée

L'accès à cette nouvelle table est très intuitif. Il suffit de cliquer sur la mention « **Table des paramètres** », visible en bas de n'importe quelle page du site du BOSS, pour être redirigé vers l'outil.

Cette mise à disposition illustre la volonté continue des pouvoirs publics de **rendre le BOSS plus accessible, lisible et exploitable**, notamment pour les professionnels du droit social et de la paie.

Le communiqué officiel du 13 mai 2025 précise que cette table sera régulièrement enrichie.